

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 78 (1998)  
**Heft:** 4: Les entreprises suisses en France face à la loi Aubry

**Artikel:** Aux Suisses désireux de faire des affaires en France  
**Autor:** Tscherner, Bénédicte de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889411>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Aux Suisses désireux de faire des affaires en France

par **Bénédict de Tscharnner**,  
Ambassadeur de Suisse en France



*Mesdames et Messieurs les  
Entrepreneurs,*

*Vous avez pris une bonne  
résolution pour 1999 : vous  
vous êtes déterminés à  
mieux vendre vos produits en  
France, d'y investir davan-  
tage ou de développer encore  
vos activités dans ce beau et  
grand pays voisin. Je vous  
en félicite, tout comme je*


*félicite ceux qui sont désireux d'intensifier leurs acti-  
vités dans le sens inverse : vendre des produits français  
en Suisse, y investir, y consolider leur implantation.*

*La volonté de rendre encore plus fructueuses les  
relations économiques entre les deux pays n'est évi-  
demment pas nouvelle. Déjà nos ancêtres, lorsqu'ils  
négociaient leurs alliances avec les rois de France et  
mettaient à leur disposition les vaillants gardes  
suisse, avaient le souci d'inclure dans ces accords  
l'octroi par la couronne de privilèges commerciaux, et  
les premiers consulats suisses ouverts en France  
autour de 1800 l'étaient dans les villes portuaires  
— Bordeaux, Marseille, Le Havre, Nantes — pour  
porter assistance aux commerçants suisses.*

*Aujourd'hui (chiffres pour 1997) la France est  
avec 12 milliards de francs suisses notre deuxième  
fournisseur — après l'Allemagne — et avec 10 mil-  
liards de francs notre troisième client — après  
l'Allemagne et les Etats-Unis —. Même sans comp-  
ter les importantes ventes d'énergie électrique à son  
voisin helvétique, le surplus que la France dégage dans  
son commerce avec la Suisse est très important. La  
Suisse arrive à la neuvième place parmi les fournis-  
seurs de la France et à la huitième parmi ses clients.  
D'après nos statistiques, la croissance des exporta-  
tions suisses vers la France était proche de 9 % en  
1997 tout comme dans les dix premiers mois de l'an-  
née 1998. La France accueille des investissements*

*directs en provenance de la Suisse pour plus de 15 mil-  
liards de francs suisses et est, après les Etats-Unis, la  
Grande-Bretagne et l'Allemagne, le quatrième lieu  
d'implantation des entreprises suisses en dehors de nos  
frontières ; cela fait de la Suisse également le quatriè-  
me investisseur étranger en France. En 1996, les  
entreprises suisses employaient 150 000 personnes en  
France.*

*Tout cela est, certes, impressionnant. Mais  
je me garderai bien de dépeindre la France comme une  
sorte de paradis pour les exportateurs et les investis-  
seurs suisses. Une part importante du commerce  
franco-suisse s'effectue à l'intérieur des groupes mul-  
tinationaux établis depuis fort longtemps. Et ce sont  
eux également qui sont les principaux investisseurs.  
Quant aux petites et moyennes entreprises, elles sont,  
évidemment, les bienvenues et elles bénéficient de  
beaucoup de sollicitude de la part des régions et locali-  
tés françaises désireuses de voir de nouvelles places de  
travail naître chez elles. Néanmoins, une réglemen-  
tation abondante et parfois pesante ainsi que des prélè-  
vements fiscaux et sociaux supérieurs à ceux de beau-  
coup d'autres pays exigent que toute nouvelle implan-  
tation fasse l'objet d'un examen préalable sans com-  
plaisance. L'introduction de l'euro dès janvier 1999  
signifie que les exportateurs suisses rencontreront sur  
le marché français une concurrence accrue. Les  
accords sectoriels que la Suisse est en train de conclu-  
re avec l'Union européenne apporteront quelques  
avantages nouveaux, par exemple dans le domaine  
des obstacles techniques aux échanges, le jour où ils  
entreront en vigueur. A plus long terme, bien sûr, la  
perspective d'une adhésion de la Suisse à une Union  
élargie — et réformée ? — peut encourager de nou-  
velles initiatives ou, disons, peut nous inciter tous à  
défendre nos positions sur le marché français.*

*Je souhaite donc bonne chance à tous ceux et  
celles qui, en 1999 et au delà, rejoindront leurs com-  
patriotes qui ont choisi la France pour consolider et  
développer leurs activités et qui veulent y réussir. *